

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22612**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion, mention Droit privé spécialité droit des affaires et fiscalité

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Orléans Modalités d'élaboration de références : CNESER | Président de l'université d'Orléans, Recteur de l'académie |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires du Master Droit privé, Droit des affaires et Fiscalité pourront exercer les activités juridiques requérant la maîtrise du droit privé et principalement :

- Les activités de conseil et de consultation juridiques ;
- La rédaction d'actes juridiques

Concrètement, les compétences acquises permettent :

- d'appréhender une situation, un conflit, un rapport de droit au regard des règles juridiques applicables ;
- de comprendre, de respecter et d'aider à faire respecter les normes, qu'elles soient françaises, européennes ou internationales, dans l'intérêt du client ou de l'employeur ;
- d'identifier les difficultés juridiques qui se posent, de les qualifier de la manière adéquate et de déterminer les normes applicables afin d'établir une analyse et de formuler des conseils en considération des circonstances ;
- de proposer des stratégies pour prévenir, négocier, affronter ou résoudre un contentieux ;
- d'utiliser et d'interpréter les règles de droit, de manière transversale, pour apprécier les risques, conseiller, proposer, aider à la réalisation d'un objectif.
- Connaissances juridiques générales et spécifiques ;
- Maîtrise des raisonnements juridiques ;
- Maîtrise du vocabulaire et de l'expression juridiques ;
- Aptitude à la résolution de cas pratiques ;
- Aptitude à formuler des consultations juridiques ;
- Aptitude à la recherche en droit et à la veille juridique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- secteur privé, secteur public, tiers secteur (ESS)
- secteur industriel, secteur tertiaire,
- grandes entreprises, PME/PMI,
- Associations/coopératives/mutuelles/syndicats/fondations, organisations non gouvernementales, organismes socio-professionnels, autorités administratives indépendantes.
- Juriste d'entreprise, juriste d'affaires
- Avocat, avocat d'affaires, avocat international
- Conseiller fiscal
- Manager juridique
- Mandataire judiciaire/administrateur judiciaire
- Magistrat
- Enseignant-chercheur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1903 : Défense et conseil juridique

K1904 : Magistrature

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur 2 années d'études (4 semestres).

Le contrôle des connaissances s'effectue sous la forme d'épreuves écrites, d'épreuves orales et de contrôles continus.

Le diplôme s'obtient avec une moyenne minimum de 10/20. La compensation s'opère à l'intérieur de chaque semestre, mais non entre

semestres (S1 non compensable avec S2 et S3 non compensable avec S4).

L'année d'études de M1 est structurée autour de plusieurs matières obligatoires ou au choix de l'étudiant, avec ou sans TD : Droit des entreprises en difficulté, Droit fiscal des affaires, Droit des instruments de paiement et de crédit, Droit européen des affaires Droit des contrats spéciaux, Droit des successions, Droit judiciaire privé, Droit des régimes matrimoniaux, Droit international privé 2, Droit de la protection sociale, Voies d'exécution...).

L'étudiant admis à l'année d'études de M1 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

L'année d'étude de M2 se concentre sur les matières spécifiques au parcours Droit des affaires et au droit fiscal : Droit des sociétés fondamental, droit du financement, droit des sociétés cotées, droit des entreprises en difficulté, droit fiscal interne, droit fiscal européen et international ; recherches en droit des affaires et en droit fiscal, anglais.

Pour l'obtention de ce master 2, il est obligatoire soit de réaliser un mémoire de recherche individuel, soit d'effectuer un stage obligatoire d'une durée de 3 mois, en France ou à l'étranger, avec un rapport d'activité.

L'étudiant admis à l'année d'études de M2 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

L'étudiant admis au master se verra attribuer 120 crédits ECTS.

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation |
| En contrat d'apprentissage | X | oui |
| Après un parcours de formation continue | X | oui |
| En contrat de professionnalisation | X | oui |
| Par candidature individuelle | X | non |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2002 | X | Enseignants-chercheurs et professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|-------------------------------------|
|------------------------------------|-------------------------------------|

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif au diplôme de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 9 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université d'Orléans à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-orleans.fr/>

<http://www.univ-orleans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université d'Orléans - Château de La Source
Avenue du Parc Floral - BP 6749
45067 Orléans cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :